



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Les membres du magasin UAP (519) adoptent l'offre finale de l'employeur

Québec, le 20 janvier 2012 – Réunis en assemblée ce mercredi 18 janvier 2012, les membres de l'unité UAP (magasin 519) à Québec se prononçaient sur l'offre finale de l'employeur déposée lors de la dernière séance de négociation du 10 janvier dernier. Malgré une recommandation de rejet du comité de négociation, c'est dans une proportion de 61.5% que les membres ont accepté les termes de leur nouvelle convention collective.

« Bien que cette entente comprenne plusieurs changements positifs au niveau du normatif, le comité de négociation recommandait le rejet car nous n'avions pas atteint nos objectifs au niveau monétaire. En effet, le comité s'était fixé comme cible d'obtenir une augmentation salariale de 3% par année et l'offre finale de l'employeur était de 1.5% par année » conclut Daniel Déry, représentant national des TCA et responsable de la négociation.

La nouvelle convention est rétroactive au 2 novembre 2011 et se terminera le 1^{er} novembre 2014.

-30-

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec / FTQ)

Pour plus d'information : Daniel Déry, Représentant national, TCA-Québec
Bur : (418) 622-5261